







LE PARLEMENT

La Chambre, en outre du vote de l'amendement de M. Georges Berry...

Le Sénat a adopté la demande d'un crédit de 20 millions pour les victimes des inondations...

Chambre

Séance du Vendredi 11 Février 1910

Séance du matin

LE BUDGET DE LA GUERRE

Avant le débat sur l'amendement de M. Georges Berry qui l'on a vu d'autre part...

Séance de l'après-midi

LES MINES DE LOUENZA

A l'ouverture de la seconde séance, on revient à l'ordre du jour des mines de Louenza...

M. Ferret, interrompant, dit que la question soulève trop de controverses pour être discutée en ce moment.

M. Blanc et Allard appuient le langage de M. Ferret.

M. Thomon insiste pour que le débat continue.

M. Allemane, reprenant la parole, continue à attaquer le projet de concession.

M. Sénac, qui prend ensuite la parole, provoque une tempête de protestations et s'adresse à la Chambre...

Après les observations de M. Sénac, la suite de ce débat est renvoyée à vendredi.

Lundi, on reprendra le budget.

Sénat

Séance du Vendredi 11 Février 1910

LES RETRAITES OUVRIÈRES

M. Antonin Dubost préside. Après avoir adopté divers projets d'intérêt local, le Sénat reprend la discussion du projet de loi sur les retraites ouvrières.

M. Bepmale dépose un amendement dont voici les parties essentielles : Sont admis : 1° les colons partiaires ou métayers et les membres de leurs familles travaillant habituellement avec eux...

Suivent plusieurs précisions au sujet des versements des assurés.

M. Viviani, ministre du Travail, dit que le gouvernement n'est pas hostile à la conception qui inspire M. Bepmale, mais il ne peut se prononcer au fond sur elle avant de savoir exactement dans quel sens l'honorable sénateur interprète le texte qui lui soumet le Sénat.

M. Gacon dépose un amendement proposant de mettre tous les travailleurs ruraux sur le même pied, puis d'organiser les ouvriers citadins.

Le ministre et le rapporteur repoussent l'amendement.

L'amendement de M. Gacon est adopté.

M. Duvalon, rapporteur, demande au Sénat d'adopter son amendement, ayant été modifié, soit renvoyé à la commission.

Le Sénat en décide ainsi et la séance est suspendue.

Après le vote du crédit de 20 millions pour les inondés, à la reprise de la séance, M. Duvalon, rapporteur, dit que la commission a composé l'amendement de M. Bepmale. Ce dernier maintient son texte qui est mis aux voix.

M. Codet demande que les versements soient faits non seulement pour le métayer, mais pour les enfants travaillant avec lui. Cet amendement est repoussé.

Une discussion de plus en plus confuse s'engage sur le deuxième paragraphe qui, finalement, est renvoyé à la commission.

La suite de la discussion aura lieu aujourd'hui samedi.

La séance est levée.

FAITES COMME EUX !

Les gagnants du lot d'un million du tirage du 22 décembre s'étaient associés pour acheter un Billet de la Loterie des Millions. Faites comme eux, et ne laissez pas échapper la nouvelle occasion de faire fortune...

UN CONSUL ASSASSINÉ A ALGER

Alger, 11 février. Cet après-midi, devant le square Bresson, M. Dachot, consul de Bolivie, a été blessé mortellement de quatre coups de revolver au moment où il montait dans son automobile. M. Dachot a expiré pendant qu'on le transportait dans une pharmacie.

LES TRIBUNAUX

L'AFFAIRE DE FORTCOMBAULT

LE JUGEMENT

(Dépêche de l'Agence Havas)

Le Blanc, 11 février.

Le tribunal correctionnel du Blanc a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire de la commune de Fortcombault, fondée par M. Louis Bonjean.

Six prévenus sur sept ont été condamnés, dont cinq avec application de la loi de sursis.

Ils étaient inculpés : 1° Jules Guervenet, surveillant de l'école, et autres blessures sur un enfant, Emile Roustan, décédé et sur onze autres colons.

2° Clodius Marché, directeur de l'école, d'avoir privé des colons d'aliments et de soins.

3° Mlle Marie Sicot, économice de l'école, d'avoir notamment fait manger aux colons de la viande corrompue d'une jument et de la soupe de linges, de chaussettes et d'autres objets.

4° Mme Delaunay, infirmière, de ne pas avoir donné aux pupilles les médicaments prescrits et de s'être livrée à des violences sur quatre d'entre eux.

5° Henri Delaunay, son mari, d'avoir porté des coups à des enfants et pupilles.

6° Louis Soubise, surveillant, prévenu de coups volontaires et de blessures.

7° Pelletier, surveillant, prévenu de coups et blessures au visage de fait et violences.

Le tribunal a condamné : Le surveillant Guervenet à trois mois et un jour de prison, forme.

Le directeur Marché, à six jours de prison et à 200 francs d'amende ; Mlle Sicot et Mme Delaunay, chacune à 25 francs d'amende ; Henri Delaunay et Soubise, chacun à 100 francs d'amende, ces cinq derniers avec application de la loi de sursis.

Le surveillant Pelletier est acquitté. M. Louis Bonjean, fondateur de l'école, est déclaré civilement responsable et condamné aux dépens du procès solidairement avec les autres prévenus.

UN COUP DE COUTEAU

Un garçon de café, Jules Jarrot, âgé de vingt-six ans, comparait hier, devant la Cour d'assises de la Seine sous l'inculpation de coups mortels. Dans la nuit du 1er au 2 août dernier, Jarrot avait frappé d'un coup de couteau derrière l'oreille droite un nommé Gerardi qui succomba le lendemain.

Jarrot affirmait qu'il n'avait frappé que par repousser des agresseurs qui le poursuivaient. Il est établi qu'en effet il avait été poursuivi par plusieurs rôdeurs.

Après plaidoirie de M. Paul Vivien, le jury a rapporté un verdict d'acquiescement.

EN DÉSACCORD D'UN TON

Mlle Muratet, artiste lyrique, avait, nos lecteurs se le rappellent, assigné devant la Cour d'assises de la Seine, en paiement d'un dédit de 3.000 francs, le directeur du Trianon-Lyrique, qui voulait la forcer à transposer d'un rôle de Lucie de Lammermoor. Le tribunal a accordé à Mlle Muratet ce qu'elle demandait.

NOUVELLES JUDICIAIRES

Saïd ben Hussein, ou le Hassan, par l'état civil du prévenu n'a pu être exactement établi, comparait hier devant le tribunal correctionnel de Versailles, pour avoir commis à Maisons-Laffitte, tantôt seul, tantôt avec un nommé Fardeau, qui n'a pu être rétrouvé, diverses escroqueries. Se demandant en outre comment entraîneur, il s'était fait conier deux chevaux par un propriétaire, quatre par un autre et les avait vendus. Le prévenu a été condamné pour les deux délits à deux ans et dix-huit mois de prison, avec confiscation de son véhicule, et à une amende de 50 francs.

Conservatoire (12e séance de la Société des Concerts, sous la direction de M. André Messiaen, sous le titre de Symphonie en ré mineur (Paul Dukas), de l'opéra de l'Amour dominus et de l'opéra de l'Amour dominus (Theodore Dubois) ; Symphonie en ré mineur (Paul Dukas).

Clément Colonne, sous la direction de M. Gabriel Pierné. Programme : Ouverture du Carnaval romain (Berlioz) ; Concerto en ré mineur (Handel) ; Concerto en ré mineur (Liszt) ; Concerto en ré mineur (Mozart) ; Catalina (Albini) ; Manfred (Schumann) ; avec les concours de MM. Mounet-Sully, Paul Mounet, Mlle Hénesse, Arlette, Apollo, Darcourt, Chiny, Grandguil, mêmes spectacles que la soirée.

Théâtre Femina (danse pour la jeunesse) ; la Revue de Noël.

À l'Opéra, cet après-midi, à 5 heures, 10e Samedi de Madame ; les Débutants, par Mlle Juliette Clérens. Ce soir, 100e de la Revue.

À l'Opéra-Comique, cet après-midi, à 5 heures, 10e Samedi de Madame ; les Débutants, par Mlle Juliette Clérens. Ce soir, 100e de la Revue.

À l'Opéra-Comique, cet après-midi, à 5 heures, 10e Samedi de Madame ; les Débutants, par Mlle Juliette Clérens. Ce soir, 100e de la Revue.

À l'Opéra-Comique, cet après-midi, à 5 heures, 10e Samedi de Madame ; les Débutants, par Mlle Juliette Clérens. Ce soir, 100e de la Revue.

À l'Opéra-Comique, cet après-midi, à 5 heures, 10e Samedi de Madame ; les Débutants, par Mlle Juliette Clérens. Ce soir, 100e de la Revue.

À l'Opéra-Comique, cet après-midi, à 5 heures, 10e Samedi de Madame ; les Débutants, par Mlle Juliette Clérens. Ce soir, 100e de la Revue.

À l'Opéra-Comique, cet après-midi, à 5 heures, 10e Samedi de Madame ; les Débutants, par Mlle Juliette Clérens. Ce soir, 100e de la Revue.

À l'Opéra-Comique, cet après-midi, à 5 heures, 10e Samedi de Madame ; les Débutants, par Mlle Juliette Clérens. Ce soir, 100e de la Revue.

À l'Opéra-Comique, cet après-midi, à 5 heures, 10e Samedi de Madame ; les Débutants, par Mlle Juliette Clérens. Ce soir, 100e de la Revue.

COURRIER DES THÉÂTRES

Ce soir. A l'Opéra (8 h. 3/4), première représentation d'Amor, pièce en cinq actes et en vers de M. Chéki Ganem, musique de Rimsky-Korsakov, exécutée par l'orchestre Colonne, sous la direction de M. Gabriel Pierné.

A la Gaîté, deuxième de l'Africaine, avec Mme Fella Litvine.

C'est devant une salle archicomble et remplie d'un public enthousiasmé que s'est joué le spectacle de la Gaîté.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

Le spectacle de la Gaîté sera joué jusqu'au 15 février.

même éloignée, étant donné le succès considérable de cette revue qui ne peut faire passer l'époque à laquelle il en arrêtera les représentations au Moulin Rouge.

Nouveaux-Cirques, la Chasse au Cor, pantomime équestre et nautique.

Tous les sauveurs, matelots et soldats, viennent en foule rendre visite au Musée Grévin qui les a gracieusement invités. Leur enthousiasme est indicible devant les merveilleuses attractions qui les passent en revue. Le Palais des Mirages surtout, et le cinématographe, excitent à un très haut point leur admiration.

Le spectacle de skating de Bullier-Nouveau ne fait que s'accroître, et il est curieux de voir dans cette salle, qui semblait réservée aux seuls des jeunes étudiants, évoluer gracieusement des troupes d'enfants, de jeunes gens et de jeunes filles qui viennent à Bullier, accompagnés de leurs parents.

Ce soir, Bullier-Nouveau redouble le Bal de nuit qui nous annonce une grande fête de nuit qui fera sensation.

Chez Medrano, ce soir, débuts des Brothers Thumler, patineurs. Grande variété d'attractions avec les sœurs Levandowsky, danseuses ; Miss Cora, haute école ; Florence et Humel, seuvra sans selle ; le Japonais Arayama ; le troupe Ramon Garcia, acrobates sauteurs et jongleurs ; les sœurs Boum-Boum.

Début dimanche, matinée.

Hier, avait lieu, à Luna-Park, le grand gala organisé par la Grande Compagnie de concert et chant, sous le haut patronage de S. E. Sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre. Tout le fascisme anglais et français avait tenu à honorer de sa présence ce spectacle de gala, qui pouvait attendre de l'administration de Luna-Park. Après de triomphales ovations à l'admirable musique de la Grande République, les artistes se sont séparés, laissant derrière eux une nuit éclatante et joyeuse. A ce propos, signalons que le merveilleux et nouvel éclairage de la salle demeure définitivement installé.

C'est ce soir qu'aura lieu, au Bal Tabarin, la Grande Fête à Venus, à Somptueux corège des déesses, défilé des courtisanes, palai, dans la Grande Venus. Apothéose de la Beauté féminine.

MOSABE.

La Santé du Roi de Suède. Stockholm, 11 février. Le roi a dormi cette nuit pendant sept heures en tout ; il sent revenir ses forces ; et son état s'est beaucoup amélioré.

AUTOUR DE PARIS

La Ferté-Alais. — Le Parquet d'Etampes vient d'être saisi d'une plainte en tentatives d'empoisonnement dont quatre personnes auraient été victimes dans un hameau près de Baulne.

Un cultivateur, âgé de 28 ans, était marié depuis deux ans avec une jeune femme du même âge que lui.

Les époux se séparèrent en octobre 1909, la vie commune leur étant devenue insupportable. Mais la jeune femme, qui s'était retirée dans son pays, revint dans les premiers jours de décembre pour régler diverses questions d'intérêt avec son mari.

Elle trouva avec celui-ci et ses beaux-parents. Ces trois personnes trouvèrent au café une saucisse étrange et ressentirent ensuite des brûlures violentes à l'estomac. Le cultivateur fit analyser ce qui restait du café par un pharmacien et le praticien constata la présence de sulfate de cuivre.

Quelques jours plus tard, une tante de la jeune femme trouva que le vin qui lui avait versé sa niche avait une saveur suspecte et comme elle connaissait le premier cultivateur, elle prit soin de faire analyser ce vin et y trouva des traces de sels de cuivre.

C'est à la suite de ces faits que le Parquet d'Etampes a ouvert une information.

La jeune femme mise en cause, qui est sur le point d'être mère, a été entendue et a protesté énergiquement contre les soupçons qui pèsent sur elle. Les renseignements fournis sur les deux époux sont excellents. Tout en poursuivant son enquête sur cette affaire délicate, le Parquet a fait saisir les échantillons du café et du vin suspects qui avaient été consommés par les pharmaciens chargés des premières analyses.

Angerville (Seine-et-Oise). — Hier matin, un train de matériaux destinés à la réfection des rails de la gare d'Angerville, s'est arrêté avec une grande violence sur une voie en cul-de-sac de la gare d'Angerville. La locomotive ainsi que son tender ont déraillé et franchi le bord de cette voie, mais, fort heureusement, personne n'a été blessé.

Cornéilles-en-Parisis. — Le long de la ligne de Nantes, onze fils téléphoniques du réseau des P.T.T. ont été coupés par un train de matériaux qui s'est arrêté sur la voie.

Les communications entre Paris et plusieurs villes de l'Ouest, déjà très difficiles par suite de l'inondation, ont été complètement arrêtées.

Ivry. — Un incendie a éclaté hier matin, dans un hangar rempli de tomes de papier. Les tomes ont été brûlés et le feu a gagné le personnel, avait été mis au papier par une machine échappée d'un poêle allumé, qui se trouvait à l'intérieur du magasin. Les dégâts sont assez importants.

Le Kremlin-Bicêtre. — Un pensionnaire de la maison de retraite des vieillards, Jean-Henri Marsail, âgé de 67 ans, qui avait tenté de tuer son fils, s'est suicidé, s'est jeté hier, par la fenêtre de la salle qu'il occupait au 1er étage de l'établissement. Relevé avec plusieurs membres brisés, le désespéré a été transporté à l'hospice, où il est mort peu après.

Le Pecq. — Un enfant de treize ans, Léon Avril, qui s'était approché imprudemment d'un escadron de cuirassiers au cours d'un défilé, a été blessé au visage par la queue d'un coup de pied de cheval.

Le Sene en se retirant a abandonné route de Carrières le cadavre d'un enfant inconnu.

Maule. — Des possants ont trouvé sur la route de Nezel un tonneau abandonné non loin duquel se trouvait le cadavre de son charretier, René Hervé. On suppose que Hervé, en voulant franchir le pont de Nezel, a été entraîné sous les roues de sa voiture.

Le maire de Mareuil-sur-Meuse vient de demander la déclaration paternelle contre une fille de la ville, âgée de douze ans, connue sous le nom de Lili, qui a été trouvée morte d'un coup de revolver.

Vincennes. — M. Lucien Bouchet, âgé de 24 ans, employé de commerce, demeurant à Saint-Mandé, a été retrouvé hier matin, sur le pont de Saint-Mandé, à Vincennes, par un tramway de la ligne Louvre-Vincennes. Le malheureux qui a en les jambes broyées a été transporté à l'hôpital Saint-Jacques.

ASPHYXIÉS DANS LEUR LOGE

A sept heures du matin, hier, les locataires de la rue de Rivoli, n° 84, à Paris, étaient surpris de ne pas voir encore levés leurs concierges, les époux Laffey, le mari soixante-trois ans, la femme soixante-quatre ans.

L'alarme fut donnée et M. Jean Bazire, concierge d'un immeuble voisin vint enfoncer la porte de la loge de M. et Mme Laffey qui n'apercevaient étendus sur leur lit, sans mouvement.

Les malheureux étaient, en effet, à demi asphyxiés par le gaz d'éclairage. Un tuyau en caoutchouc adapté à une conduite en plomb et alimentant une lampe à gaz portative s'était rompu pendant la nuit. Les pauvres concierges dont l'état est grave ont été transportés à l'hôpital-Dieu.

Dans les Académies

Il a été procédé, hier, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à l'élection d'un membre titulaire, en remplacement de M. Henri Weil, décédé le 5 novembre 1909.

Au deuxième tour de scrutin, M. Prou, professeur à l'École des Chartes, a obtenu 20 voix sur 35 votants.

Parmi les ouvrages du nouvel élu, nous citerons Les Actes de Philippe Ier, La Gaule mérovingienne, un manuel de paléographie et de nombreux travaux de numismatique.

NOUVELLES MARITIMES

PAQUEBOTS. LIGNES DU LEVANT. Bagdad (M.M.), 12 février, à Paris, le 11. LIGNES D'AFRIQUE. Guelph (U.C.L.), de Londres, p. le Cap, le 10. Ville-de-Mojanga (C.H.P.), Algérie-Nantes, passé Ouessant, le 10.

Gouverneur-Baudry (A. fr.), Sénégal-Bordeaux, à Alger, le 11. Turone (A. fr.), de Bordeaux, p. le Sénégal, le 11. Amiral-Cochet (A. fr.), Congo-Havre, à Pailhac, 11. Minirelle (Cia Paquet), Marseille-Mogador, passé Gibraltar, le 4.

Afrique (C.R.), ven. Congo, au Havre, le 11. LIGNES D'ASIE. Amiral-Ponty (C.R.), Haiphong-Dunkerque, au Havre, le 10. LIGNES DU NORD AMÉRIQUE. Hudson (N.D.L.), ven. New-York, à Dunkerque, le 11. Galice (Cia Fabre), Haiphong-Havre, à Dunkerque, le 11.

Madison (Cia Fabre), Marseille-New-York, passé Island, le 11. Saint-Laurent (C.G.T.), ven. Dunkerque, à New-York, le 10. Normandie (C.G.T.), Colon-Saint-Nazaire, de Pointe à Pitre, le 10.

Mexico (C.G.T.), ven. New-York, au Havre, le 11. LIGNES DU CENTRE AMÉRIQUE. Charles-Léger (A. fr.), ven. Copenhague, à Cardiff, le 10. La Nature (C.G.T.), Vera-Cruz-Saint-Nazaire, à Puerto-Mexico, le 10, suivi venant de Vera-Cruz. Esmeralda (C.G.T.), Haiphong-Pointe à Pitre, le 10.

Maron (C.G.T.), de Havre, p. les Antilles, le 10. LIGNES DU SUD AMÉRIQUE. Magellan (Cia Boreas), ven. Iquique, à Hambourg, le 10.

Mélan (C.R.), Dunkerque-Pointe à Pitre, le 10. Héra (C.R.), Dunkerque-Pointe à Pitre, le 10. Amiral-Jauréguibert (C.R.), Pointe à Pitre, de Hull, le 11.

LIGNES DU TOUR DU MONDE. Amiral-Duperré (C.R.), San-Francisco-Havre, à Liverpool, le 11.

POSTAGE. Contrats à passer à Paris le dimanche 13 pour départ le 14 : De Marseille, p. Tunis et Malte par S. (C.R.T.). De Lisbonne (dép. de 12 heures), par S. (C.R.T.). Amiral-Jauréguibert (C.R.), Pointe à Pitre, de Hull, le 11.

NOUVEAUX PROBABLES. Calédonien (M.M.), Nouméa-Marseille à Colombo, le 12. Néré (M.M.), Yokohama-Marseille à Colombo, le 12. Esmeralda (C.G.T.), Haiphong-Marseille, de Mossion, le 12. Crigée (M.M.), Beloum-Marseille à Constantinople, le 12.

Dernah (M.M.), de Maurice p. Marseille, le 12. Jauréguibert (C.R.), ven. Pointe à Pitre, le 12. Magellan (M.M.), Pointe à Pitre de Monrovia, le 12. Formosa (T.M.), Marseille à Pointe à Pitre, le 12. Flots (T.M.), Pointe à Pitre à Saint-Denis, le 12. Algérie (M.M.), Pointe à Pitre à Dakar, le 12. A. Carbet (C.R.), ven. Colonne au Havre, le 12. A. Aube (C.R.), de Bordeaux p. Colonne, le 12.

ETAT DE LA MER. Le vent est modéré d'entre Sud et Ouest sur nos côtes de la Manche et de l'Océan ; il est calmé sur la Méditerranée ; la mer est houleuse au Pas de Calais.

DECLARATIONS DE FAILLITES

(Jugement du 11 février 1910) Charles Vasseur, polisseur nickelleur, demeurant 15, rue du Tunnel, actuellement 115, rue de Valenciennes, à Paris, a été déclaré failli par le Tribunal de Commerce de Paris, le 11 février 1910.

Elle a été déclarée faillite par le Tribunal de Commerce de Paris, le 11 février 1910. M. Morin, syndic.

E. Boulogne, ancien boulangier, 28, rue Sébastien-Mercier, demeurant à Souchamp (Seine-et-Oise), M. Richemond, juge-commissaire ; M. Armand, syndic.

M. Blain, banquier, 6, rue Lepelletier, puis 6, rue Blanche, actuellement villa Monrozier, 5, avenue de la République, M. Richemond, juge-commissaire ; M. Lecomte, syndic.

Terni, imprimeur sur étoffes par un procédé dit aérotypie, demeurant à la ville d'Arcueil, à Vanves, M. Comar, juge-commissaire ; M. Baudry, syndic.

R. Bédier, vins-restaurant, demeurant à Arcueil-Cachan, 24, rue Victor Carnaud, 20, actuellement sans domicile connu, M. Marlaud, juge-commissaire ; M. Hamot, syndic.

Fraub, ayant exploité une manufacture de chaussures, 10, rue de Valenciennes, et demeurant à Paris, 39, avenue de Venise, 39, avenue de la République, 95, avenue Ledru-Rollin, 209 et 211 boulevard Saint-Martin, 41, boulevard Ornano et boulevard de Valenciennes, M. Richemond, juge-commissaire ; M. Lecomte, syndic.

Rogault, ancien banquier, 4, rue de la Boétie et demeurant, M. Richemond, juge-commissaire ; M. Lecomte, syndic.

Pichard, ayant tenu commerce de vins à Courbevoie, rue Louis-Blanc, 30, et devant actuellement sans domicile connu, M. Marlaud, juge-commissaire ; M. Maury, syndic.

L. Lefebvre, fabricant de chaussures et de bottes, demeurant à Paris, 10, rue de Valenciennes, M. Lecomte, juge-commissaire ; M. Lecomte, syndic.

</

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Vendredi 11 Février
Le marché est remarquablement bien disposé...

cette Compagnie se sont élevées à 701.464 fr. contre 664.916 en 1909.

CHANGES A PARIS
Table with columns: CHANGES, (Châq. Ven), Papier, (Escompte)

MATÉRIEL D'OR ET D'ARGENT
Or en lingots 1000/000. Le kilo 888...

TIRAGES PROCHAINS

15 FÉV. PANAMA A LOTIS Gros lot 250.000 fr.
22 FÉV. COMMO A LOTIS 1888 50.000 fr.

Le Petit Journal dans les départements

(Télégrammes de nos correspondants spéciaux)
VENDREDI 11 FÉVRIER
AUXERRE. — A Saint-Florentin, hier, M. Jean...

LE CHARBONNIER ANGLAIS ÉCHOUÉ

Le steamer Glynn, le charbonnier anglais échoué...

DISPARUE ET RETROUVÉE

Mme Marie Boursault et la petite Henriette Bonheur...

Demander partout LE PLEIN AIR

Le Petit Journal
A DOSE ENTIERE: Le plus agréable des Purgatifs
THE CHAMBERLAIN
A DEMIE DOSE: La meilleure Tisane de Santé

La Mode
Les jeunes mamans, qui aiment à confondre...

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS
Table with columns: BLES (pois naturel 77 kilos à l'hectolitre), FARINES (pois naturel 100 kilos nets), etc.

TOUT A LA HATE

L'humanité traverse un âge où tout doit aller vite...

JOURS DU DISPONIBLE (Cote officielle)

Table with columns: JOURS DU DISPONIBLE, (Cote officielle), (Cote officielle)

COURS DES HALLES CENTRALES
Table with columns: Quantité vendue, Cours, etc.

Marché aux chevaux
Table with columns: Gros trait, Sella et cabriolet, etc.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LA VILLETTE
Table with columns: Bœufs, Vaches, etc.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Alcools. — Cette huitaine, les prix se sont bien maintenus...

Dépêches du Havre

Table with columns: Cotons, Laines, Saïtes

TOUX, RHUMATISMES, MAUX DE GORGE

TORTICOLIS, LUMBAGOS, POINTS DE CÔTE
Remède facile, propre, dispensant des drogues...

La Quate
guérit en une nuit les TOUX, RHUMATISMES, MAUX DE GORGE, TORTICOLIS, LUMBAGOS, POINTS DE CÔTE

Bourse de Paris du 11 Février 1910
Large table with multiple columns: Fonds d'États, Valeurs Françaises, Valeurs Étrangères, Obligations Diverses, etc.

